

ADHERER AU FOYER RURAL DE LVF

Cette adhésion est valable du 1er septembre 2014 au 31 août 2015.

L'ADHESION est obligatoire pour participer aux sections régulières ou pour profiter de tarifs avantageux (places de cinéma, spectacles, ...). La carte d'adhérent vous offre l'accès à tous les sections.

L'adhésion du Foyer Rural fait de vous **un adhérent, membre de l'Association** et donc pourvu d'un droit de vote aux assemblées générales.

Les frais de participation* pourront varier. Il est possible de payer en plusieurs mensualités.

RESPECT DU DROIT A L'IMAGE

Les photos prises lors des ateliers, des sections et/ou des manifestations peuvent être utilisées dans le cadre de l'Association : affichage dans nos publications, sur internet et des publications municipales.

Vous pourrez autoriser ou non l'utilisation de ces images lors de l'inscription.

Pour en savoir plus,

Vous pouvez vous renseigner :

- directement auprès des responsables des sections
- directement auprès des membres du Bureau :
Présidente : Melle GIRARDIN
Trésorière : Mme MANTEZ
Secrétaire : Melle ROBERDEAU
- Par courrier : Foyer rural de LVF 20 rue PERRE – 77560 LOUAN
- par E-mail : foyerrural.louan@gmail.com ou
Web : <http://www.louan-villegruis-fontaine.fr/>



Suivez nous également sur **facebook**